

CONTRIBUTION DE CLAUDE LEFEBVRE

Délégation « Enjeux du Développement Durable »

Séance de travail du 15 décembre 2008

Le Conseil de Développement, depuis sa création, a déjà beaucoup travaillé sur la plupart des thèmes liés au développement durable. La délégation dispose des textes de synthèse et de contributions correspondantes pour organiser ses nouvelles réflexions.

L'Agenda 21 de Nantes Métropole devra être aussi un des documents de base de travail (qu'il soit référence ou source de suggestions de modifications.)

Les sujets à traiter par cette délégation sont nombreux et variés.

Des éléments nouveaux, ou tout au moins, qui ont pris récemment une ampleur inattendue, devront, bien entendu, être intégrés dans les prochaines analyses du Conseil.

(Problèmes de la bourse, problèmes de surendettement, ralentissement de l'économie occidentale, nécessité de freiner l'augmentation des impôts, pollutions en tous genres, développement anarchique des idées sur les énergies renouvelables, ignorance volontaire de certains de ces problèmes par des nations ayant des intérêts divergents de ceux des nations européennes etc..)

La difficulté vient du fait que ces éléments nouveaux sont, ou conduisent à des constats parfois contradictoires.

Mr. R. Marty a évoqué l'ouverture à la « provocation »; en effet, face au déluge de termes plus ou moins flous, mal adaptés, toujours alarmistes, voire erronés dont les médias nous abreuvent pour décrire la situation actuelle il serait souhaitable de regarder sereinement un « état des lieux » correspondant à la fois au sujet traité et au territoire concerné.

Dans cette optique pourrions-nous appliquer quelques principes simples dans notre méthode de travail ? Comme par exemple :

- Adopter une idée pertinente qui a été formulée dans une autre délégation : *Définir le territoire qui fait l'objet d'une étude spécifique.*

- Ne pas bâtir systématiquement un raisonnement en partant de l'argument « *c'est la crise* » mais rechercher, au contraire, si la situation actuelle n'est pas le reflet ou la conséquence d'un excès, d'une exagération anormale, d'un développement excessif, d'une mode passagère ou d'un phénomène conjoncturel, et que ***maintenant nous avons à gérer un retour à des attitudes plus logiques, à des comportements plus normaux, ou tout simplement plus raisonnables, que nous n'aurions pas dû abandonner ?***

- Nous concentrer sur ce qui est « faisable » dans les limites de nos moyens et de nos territoires, ne pas nous disperser dans de stériles débats sur le « sauvetage de la planète »

(Sauf si nos résultats aboutissent à des idées ou à des solutions **reproductibles** à des échelles plus larges, et à des groupes d'humains disposant de moyens plus modestes que ceux dont nous disposons)

- Nous appuyer sur des statistiques fiables, sur des éléments chiffrés, sur les réalités économiques et sociales avérées, en essayant de ne pas tomber dans des pièges idéologiques ?

C. Lefebvre